



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Budget 2025

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 10 décembre 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval et webdiffusée, sera adopté le budget 2025.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions devront porter exclusivement sur le budget.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 2 décembre 2024.

Nathalie Deschesnes, avocate
Greffière

Publication : Babillard de l'hôtel de ville et site Internet de la Ville de Sainte-Julie le 2 décembre 2024.